

EYGALIÈRES

Un architecte-conseil au service de la population



L'architecte-conseil Jean-Charles Franceschi et Bruno Sabatier, responsable du service Urbanisme d'Eygalières. / PH. P.M.

Commune adhérente au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Bouches-du-Rhône (CAUE13) présidé par Laure-Agnès Caradec, conseillère départementale, Eygalières bénéficie dorénavant des services d'un nouvel architecte-conseil en mairie.

Jean-Charles Franceschi, qui exerce également cette activité à Saint-Andiol, Verquières, Cabannes et Plan-d'Orgon sera présent en mairie le deuxième jeudi du mois de 8h30 à 12h30 et recevra les particuliers sur rendez-vous auprès du service urbanisme.

Jean-Charles Franceschi exerce par ailleurs le métier d'architecte indépendant et d'enseignant à Marseille. Particulièrement attaché au patrimoine bâti rural, il fut jadis maçon et vécut en Corse, travaillant à la restauration de tours génoises. Il se veut un ardent défenseur de la spécificité locale du bâti et veille à l'intégration juste des interventions contemporaines, s'opposant au pastiche, présentant les techniques et expressions vernaculaires.

Aux côtés du service instructeur municipal et de son responsable Bruno Sabatier, il est un acteur essentiel dans l'accord des autorisations de construire. Rappelons que l'architecte-conseil du CAUE13 informe et accompagne gratuitement les particuliers dans leur projet de construction, d'extension ou de réhabilitation.

Il les guide dans leur choix d'organisation de l'espace (l'implantation du bâti, la volumétrie, l'aménagement de la parcelle) et propose, en étroite relation avec le service instructeur de la commune, des solutions adaptées à leurs besoins en veillant à la qualité architecturale du projet et à l'amélioration du cadre de vie commun.

Le souhait du CAUE13 est d'offrir ainsi, conformément à ses missions et en partenariat avec la commune, un véritable service public de proximité dédié à la promotion de l'architecture et à l'harmonie paysagère des territoires. **Pierre MARLOT**

Rendez-vous chaque deuxième jeudi du mois de 8h30 à 12h30. Renseignements : mairie d'Eygalières : ☎04 90 95 91 01